

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 21 JUIN 2016 à 20H20**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion  
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau  
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général — secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la réunion du 21 juin 2016**

Réouverture de la séance ajournée du 14 juin 2016  
Adoption de l'ordre du jour  
21.20 Adoption du règlement d'emprunt 152-2016  
21.21 Adjudication rapiéçage d'asphalte  
21.22 Horaire du camp de jour  
21.23 Signature avec Carrier Bégin  
21.24 Offre de service Curling  
21.25 Programme PRRRL Volet accéléré  
21.26 Réparation du réfrigérateur de l'aréna  
Période de questions  
Fermeture de la rencontre

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Dany Quirion, procède à la réouverture de la séance ajournée le 14 juin 2015

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2016-06-209**

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier d'adopter l'ordre du jour selon les sujets précités.

## **21.20 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 152 2016 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 729 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BOULANGER**

**2016-06-210** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 152-2016 intitulé règlement d'emprunt 152 2016 décrétant une dépense et un emprunt de 729 000 \$ pour les travaux de développement de la rue Boulanger.

## **21.21 ADJUDICATION RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE**

**2016-06-211** **Considérant** que du rapiéçage d'asphalte est à faire dans les rues de la Municipalité ;

**Considérant** que la municipalité est allée en appel d'offres pour recruter une entreprise d'asphaltage ;

**Considérant que trois entreprises ont soumissionné pour obtenir le mandat ;**

**Considérant** que la firme Pavage Sartigan a été le soumissionnaire le plus bas concernant le prix à la tonne métrique (paveuse 138 \$/t.m., râteau 224 \$/t.m. = moyenne de 181 \$/t.m.) et que celui-ci est dont recommandé par le directeur général ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la proposition d'offre de service de la firme Pavage Sartigan afin d'effectuer des travaux de rapiéçage d'asphalte dans les rues de la Municipalité pour un budget de 50 000 \$.

## **21.22 HORAIRE DU CAMP DE JOUR**

**2016-06-212** **Considérant** que des parents ont demandé que l'heure de fermeture du camp de jour le vendredi soit haussée à 17h00 ;

**Considérant** que le responsable des loisirs recommande ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que le camp jour termine ses activités à 17h00 au lieu de 16h00.

## **21.23 SIGNATURE AVEC CARRIER BÉGIN**

**2016-06-213** **Considérant** que la firme Carrier Bégin à l'intention d'acheter une partie LOT 5 059 854 superficies de 18 907.1 m<sup>2</sup> à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

**Considérant** que la Municipalité est en faveur de la vente d'une parcelle de terrain d'une superficie de 18 907.1 m<sup>2</sup> du LOT 5 059 854 ;

**Considérant** les libellés et décisions énumérés et adoptés dans la résolution 2015-08-280 ;

**Considérant** la promesse d'achat déposé par l'acheteur au mois de mai 2015 ;

**Considérant** que le Municipalité désir sceller la vente par signature ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la municipalité procède à la vente d'une parcelle de terrain du LOT 5 059 854, d'une superficie de 18 907.1 m<sup>2</sup> ;

**Que** le maire, monsieur Dany Quirion et le directeur général, monsieur Serge Vallée, soient autorisés à signer tout document inhérent à la vente du terrain.

#### **21.24 OFFRE DE SERVICE CURLING**

**2016-06-214** **Considérant** que la Municipalité désir avoir une étude sur la faisabilité d'un changement de vocation de l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley en centre de curling

**Considérant** que monsieur Éric Rouillard a déposé une offre de service pour l'étude pour un montant d'environ 1150\$ (46 heures à 25 \$) avec un remboursement des déplacements à Saint-honoré à 0,42\$ le kilomètre ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur, Alain Carrier appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la proposition d'offre de service de monsieur Éric Rouillard

**Que** le directeur général soit autorisé a signé l'entente au nom de la Municipalité.

#### **21.25 PROGRAMME PRRRL VOLET ACCÉLÉRÉ**

**2016-06-215** **Considérant** que le conseil de Saint-Honoré-de-Shenley a pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**Considérant** que le conseil de Saint-Honoré-de-Shenley désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**En conséquence**, sur la proposition de monsieur Daniel Mercier, appuyée par monsieur Stéphane Veilleux, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley autorise la présentation d'une demande d'aide financière et

confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

#### **21.26 RÉPARATION DU RÉFRIGÉRATEUR DE L'ARÉNA**

**2016-06-216** **Considérant** que le compresseur de l'un des réfrigérateurs de l'aréna a besoin d'être changé

**Considérant** que la firme JF Demers propose de changer le compresseur pour un montant approximatif de 675\$ (plus taxes) pièces incluses ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte que la firme JF Demers effectue le changement du compresseur pour un montant de 675\$ (plus taxes) pièces incluses.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Considérant l'absence du public, aucune question.

#### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

**2016-06-217** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à la séance. Il est 22 heures

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.